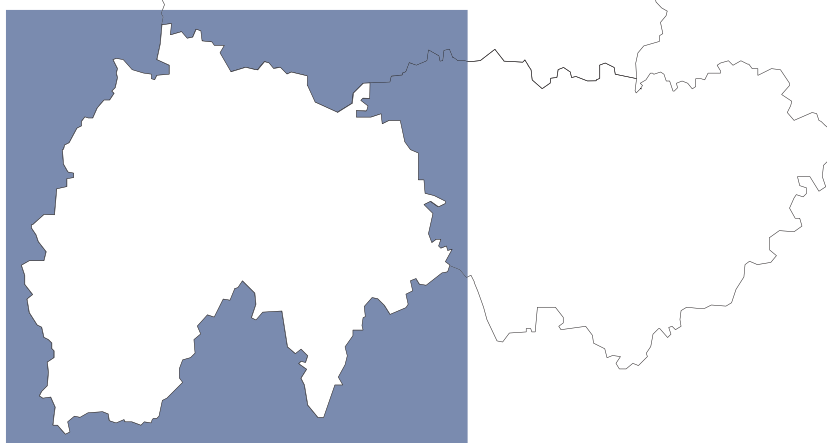




Département du Cantal



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

- En comparaison avec la région, le Cantal se distingue par :
- ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement moins pénalisante : la faible emprise de l'industrie (1 salarié sur 6) et la sous-représentation de l'emploi dans les secteurs dits fragiles* (11% du total contre 21% au régional),
 - ✓ une **exposition inférieure aux aléas économiques** avec la moindre concentration de l'emploi (14% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
 - ✓ un **marché du travail plus dynamique** (taux de rotation de 1,7) et un moindre poids du chômage de longue durée,

- ✓ des **difficultés de recrutement** légèrement **inférieures** avec 21 offres d'emploi durable pour 100 demandes,
- ✓ des DE plus qualifiés qu'en moyenne régionale (28 demandeurs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés contre 32 en région),
- ✓ une plus **forte capacité à employer ses résidents** (9 salariés sur 10 travaillent dans leur COTEF de résidence) **et à les former**, en voie scolaire (7 élèves sur 10), en apprentissage (plus de 2 apprentis sur 5) comme en FPC (près de 7 stagiaires sur 10).

DES FAIBLESSES

- En comparaison avec la région, le Cantal se distingue par :
- ✓ une **population plus âgée** avec 154 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (121 en Auvergne),
 - ✓ une **moindre adaptabilité potentielle des actifs aux changements** en raison de leur niveau de diplôme (94 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés ; 123 en Auvergne) et de leur âge (138 DE de 50 ans et plus pour 100 DE de moins de 26 ans ; 123 en Auvergne),
 - ✓ une **population financièrement moins aisée** (56% de foyers non imposables),
 - ✓ un **emploi offert moins qualifié** (41% d'offres non qualifiées contre 36% en Auvergne),

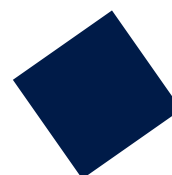
- ✓ un **marché du travail en repli** et un volume de demandes d'emploi en forte progression,
- ✓ une **plus faible attractivité de l'appareil de formation initiale** (inférieure de 30 points à la valeur régionale) expliquant, pour partie, une **capacité inférieure à attirer et/ou à retenir ses jeunes** (taux de migration nette largement négatif),
- ✓ une **FPC à destination des personnes privées d'emploi moins souvent destinée à accéder à la qualification** ou à progresser en niveau de formation/qualification (un cas sur quatre environ),
- ✓ un **recours à l'alternance** légèrement inférieur (parts de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation inférieures aux moyennes régionales).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le Cantal, 46% des emplois relèvent de la **sphère présente**** (42% en Auvergne). Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la **sphère du domaine public** avec trois emplois sur dix.
- ✓ La part des **formés sur des niveaux 5** en FI est de 2 points supérieure à la moyenne régionale.
- ✓ Avec une part de 48% des élèves ou apprentis, les ins-

crits en formation initiale sont moins représentés dans le **domaine technico-professionnel des services** (51% en Auvergne).

- ✓ La proportion des entrées en FPC dans ce même domaine est également plus faible (25% des stagiaires contre 30% en région) alors que celle **du domaine personnel** est plus forte (3 entrées sur 5).
- ✓ Les entrées en FPC concernent, lorsqu'elles sont certifiantes, un **niveau 5** dans près d'un cas sur deux.



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présente groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Département	Région	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	154	121	Dynamique démographique
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	27 %	Besoin de renouvellement des actifs
Tx de migration nette	+ 0,5 %	+ 1,2 %	Attractivité du territoire
Tx de migration nette des jeunes	- 13,8 %	+ 0,7 %	Attractivité du territoire
Part des foyers imposables	44,4 %	49,9 %	Précarité de la population
Taux d'activité des seniors	55 %	55 %	Réservoir de main d'oeuvre
Indice de qualification	94	123	Adaptabilité de la population active



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Département	Auvergne	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	64 %	58 %	Solidité du tissu économique
Evolution emploi salarié	- 0,1 %	+ 0,7 %	Dynamique de l'activité économique
Part sphère prérentière (hors dom. pub.)	46 %	42 %	Exposition aux aléas économiques
Part sphère domaine public	30 %	28 %	Exposition aux aléas économiques
Part emploi dans secteurs fragiles	11 %	21 %	Fragilité de l'emploi
Part emploi industriel	16 %	26 %	Fragilité de l'emploi
Part emploi dans les services	36 %	36 %	Fragilité de l'emploi
Indice de concentration de l'emploi	14 %	24 %	Exposition aux aléas économiques
Part résidents travaillant sur le territoire	91 %	83 %	Capacité du territoire à occuper ses résidents



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Département	Auvergne	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 10%	+ 4%	Dynamique du marché du travail
Taux de rotation DE	1,7	1,3	Dynamique du marché du travail
Indice de vieillissement DE	138	123	Difficultés d'insertion
Part des DELD	37 %	43 %	Difficultés d'insertion
Part des DE non qualifiés	28 %	32 %	Difficultés d'insertion
Evolution offre	- 4%	+ 7%	Dynamique du marché du travail
Part des offres durables	39 %	38 %	Qualité de l'emploi offert
Part des offres non qualifiées	41 %	36 %	Qualité de l'emploi offert
Taux de tension	21	23	Difficultés de recrutement

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

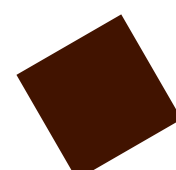
	Département	Région	Une mesure de ...
Evolution*	-4,7 %	-0,1 %	Dynamique de la démographie scolaire
Part du domaine technico-professionnel des services*	48 %	51 %	Nature des besoins en formation
Part des apprentis	23 %	25 %	Nature des besoins en formation
Part du niveau V*	29 %	27 %	Nature des besoins en formation
Taux d'attractivité*	98 %	128 %	Adéquation demandes / offre de formation
Part élèves résidant formés sur le territoire*	70 %	64 %	Capacité du territoire à former ses résidents
Part apprentis résidant formés sur le territoire*	45 %	41 %	Capacité du territoire à former ses résidents
Part du domaine sanitaire et social	6 %	6 %	Nature des besoins en formation



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Département	Région	Une mesure de ...
Part du domaine technico-pro. des services	25 %	30 %	Nature des besoins en formation
Part du domaine du dev. personnel	59 %	51 %	Besoins en formation d'aide à l'insertion
Part des formations certifiantes ou qualifiantes	31 %	33 %	Accès à la qualification
Part du niveau V en formation certifiante ou qualifiante	47 %	43 %	Accès à un premier niveau de qualification
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation	28 %	34 %	Accès à la qualification
Part résidents formés sur le territoire	68 %	65 %	Capacité du territoire à former ses résidents
Part du domaine sanitaire et social	7 %	7 %	Nature des besoins en formation
Taux de recours aux contrats de pro ^o	0,4 %	0,6 %	Mobilisation de l'alternance

^o : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés

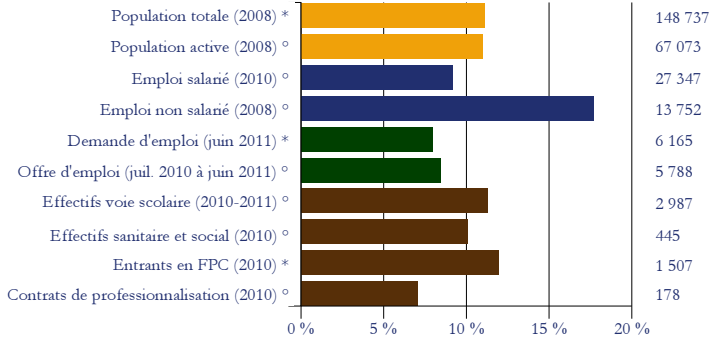




Avec près de 149 000 habitants en 2008, le **Cantal** est le **département auvergnat** le moins peuplé (11,1% du total régional).

Le poids est du même ordre pour la population active, les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique et pour les entrées en FPC.

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**.

Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (moins de 27 400 salariés ; 9,1% du total régional), de même que les indicateurs du marché du travail (7,9% de la demande d'emploi régionale, 8,4% de l'offre déposée à Pôle Emploi), les inscrits en formation sanitaire et sociale (445 formés ; 10,1%) et que les stagiaires en contrat de professionnalisation (178 entrées ; 7,1%). A l'inverse, le Cantal excède son poids moyen pour l'emploi non salarié (plus de 13 700 personnes ; 17,7%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**.

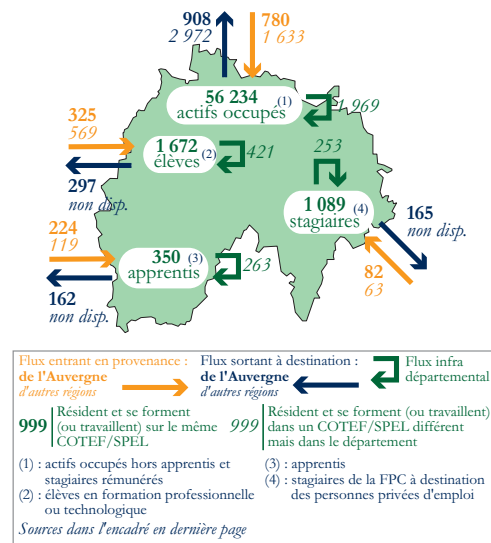
La première est un tissu économique peu dynamique avec des taux de création d'établissement et de défaillance d'entreprises plus faibles qu'au régional (resp. 11,7% versus 14,3% et 0,7% contre 1,1%). La deuxième porte sur la nature de ce tissu, marqué par le poids de l'emploi salarié dans le commerce (33%) et sa faiblesse dans l'industrie (16%), ainsi que dans les secteurs dits fragiles (11% du total contre 21% en ré-

gion). Autre spécificité cantalienne, l'emploi non salarié (22% du total) et l'emploi agricole (14%) sont particulièrement représentés (respectivement 14% et 6% en Auvergne). Concernant la formation, le département se caractérise par une moindre attractivité de l'offre de FI en voie professionnelle et technologique.

L'examen d'indicateurs tels que la part des sans diplôme, des DELD, des DE non qualifiés... n'indique pas de fragilité spécifique des actifs cantaliens.

L'analyse des **mobilités géographiques** avec les autres territoires auvergnats montre des soldes qui peuvent être positifs (élèves, apprentis) ou négatifs (actifs occupés, stagiaires

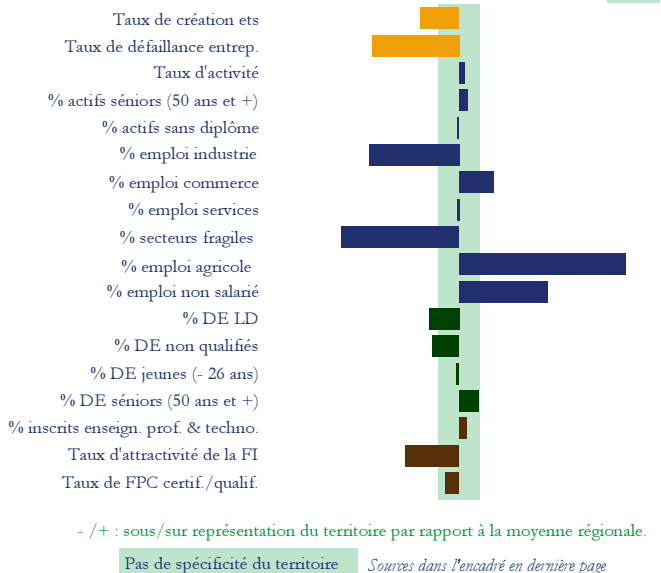
Les mobilités sur le territoire



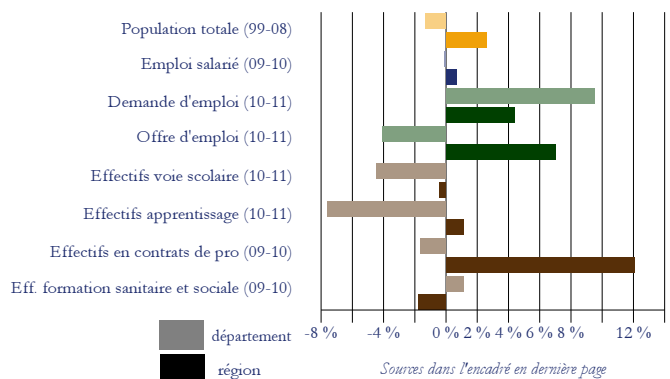
de la FPC) sans dissymétrie marquée. Le volume des flux souligne que le Cantal est le siège de mobilités modérées et qui restent, pour l'essentiel, infra-départementales.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan plutôt négatif par rapport à celui enregistré au régional. Elles sont moins favorables ou plus défavorables pour la population totale, l'emploi salarié, les indicateurs du marché du travail (offre et demande d'emploi), les effectifs en formation initiale et les entrées en contrat de professionnalisation. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour les effectifs en formation sanitaire et sociale.

Les principales spécificités du territoire



Les principales évolutions sur le territoire





POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le département du Cantal se caractérise par :

- ✓ Une **part des foyers fiscaux imposables** en progression de 0,8 point à 44,4% et un revenu fiscal moyen par foyer imposable en hausse de 1,2% (+ 353 €).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le département du Cantal se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique moins dynamique** avec des créations d'établissements en recul de 10,9% (-132 créations pour un total de 1 076).
- ✓ Un **recul concentré sur l'industrie** (-29% ; -83 créations dans la production/transport d'électricité), les **services divers** (-13% ; -25 créations dans les activités de location) et le **commerce** au sens large (-12% ; -51 créations dans le commerce de détail) mais des créations plus nombreuses dans la santé humaine (+31), la construction spécialisée (+17) et le commerce de gros (+13).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le département du Cantal se caractérise par :

- ✓ Une **dégradation de l'offre d'emploi quantitative** (-222 offres ; -4,1%) et **qualitative** (-16% d'offre durable, -15% d'offre qualifiée).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif dans tous les secteurs**, notamment l'administration, santé, social (-120 offres), le commerce (-87), les services divers (-82), l'industrie (-40)... malgré des progressions ponctuelles dans la santé humaine (+26 offres), la restauration (+19) ou les activités liées à l'emploi (+15).

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le département du Cantal se caractérise par :

- ✓ Des **effectifs en formation initiale en recul significatif** (-191 élèves ou apprentis ; -4,7%), qui concerne la voie scolaire comme l'apprentissage (respectivement -3,8% et -7,6%, -117 et -74 inscrits).
- ✓ Une baisse qui se répercute sur les **spécialités des services comme celles de la production** (-2% et -6,6%, -37 et -142 inscrits), notamment le bâtiment : finitions et la comptabilité-gestion (-18%, -40 et -38 inscrits), les productions animales, les spécialités pluritechnologiques mécaniques, électricité (-5% et -27%, -23 inscrits chacune) et le commerce, vente (-7%, -20 inscrits).

- ✓ Une **diminution du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 1,4% (précarité en recul et/ou moindre prise en charge des publics ?).

- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+1,4% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -7,9% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

- ✓ Un **emploi stable en moyenne** (-0,1% ; 28 emplois détruits), qui s'est amélioré dans les **services** (75 emplois créés), plus particulièrement dans les activités liées à l'emploi (+147 emplois), l'hébergement médico-social et social (+91), malgré le recul dans les activités sportives et de loisirs (-57).

- ✓ Une **détérioration dans l'industrie** (-48 emplois ; mais +26 dans la fabrication de produits en plastique) et dans la construction spécialisée (-86 emplois) et une **stabilité dans le commerce** (-46 emplois dans le commerce de détail mais +35 dans les autres transports terrestres de voyageurs).

- ✓ Une **demande d'emploi en hausse** significative (+536 DE ; +9,5%), notamment pour les femmes (+10%), les DE TH (+11%), les DE de très longue durée (+14%) et les seniors (+21%).

- ✓ Une **amélioration relative de la situation** des DE peu formés, peu qualifiés, des DE LD et des jeunes (hausse du chômage mais inférieure à la progression moyenne) et un recul du nombre de DE bénéficiaires du RSA (-2,2%).

- ✓ Des exceptions pour l'accueil, hôtellerie, tourisme (+10%, +21 inscrits) et les ressources humaines (+73%, +11 inscrits).

- ✓ Une **diminution de 1,7% du nombre de contrats de professionnalisation** signés, en particulier dans les services divers (-17%), le commerce au sens large (-4%) et la construction (-3%).

- ✓ Une **croissance de 1% des effectifs formés dans les écoles sanitaires et sociales**, notamment dans les formations d'infirmier et d'aide médico-psychologique (+3% et +35%), mais un recul pour le nombre d'aide-soignant (-13%).

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".

▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

